



1914, cent ans après

Carnet
du jeune
historien

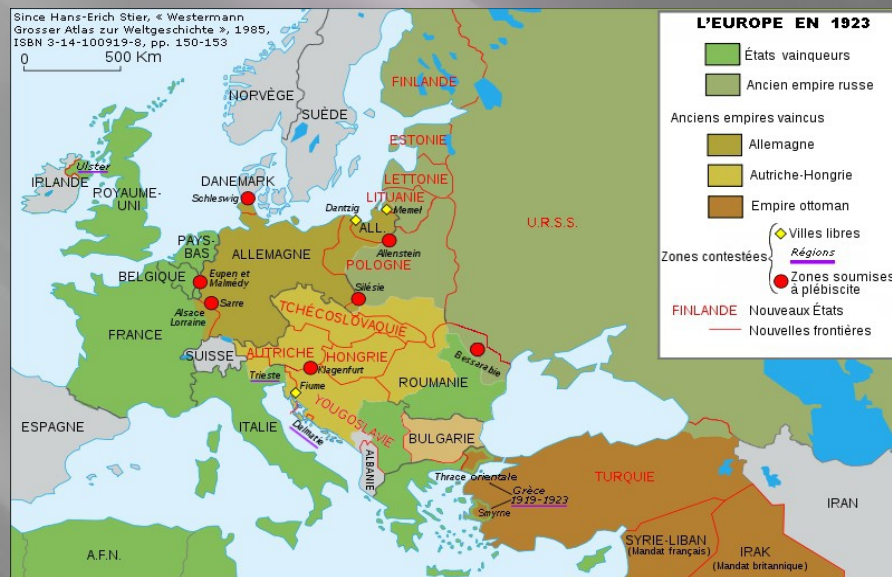
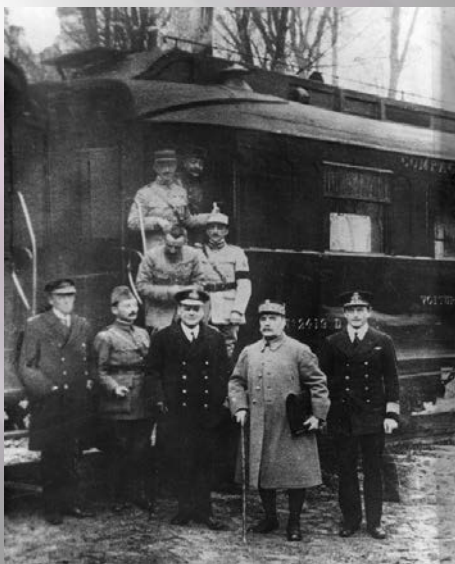
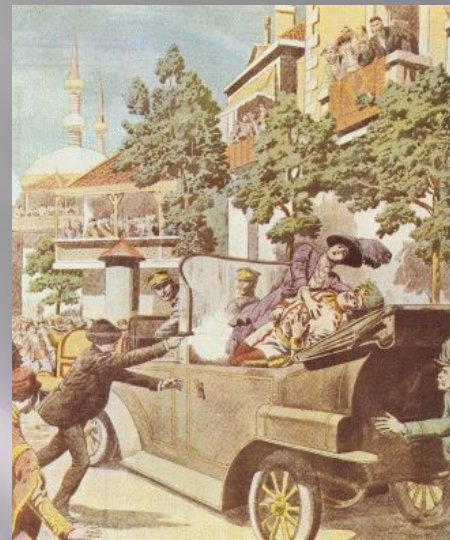
Ecole Saint Joseph
5rue de Verdun
42580 L'ETRAT

2013-2014

SOMMAIRE

- La Grande Guerre
- La bataille de Verdun
- Etude d'un livret militaire
- Nos photos

La Grande Guerre



Les causes

- En 1900, la situation en Europe est instable. De nombreuses tensions entre les nations font craindre une guerre à venir. Les pays s'équipent en armes : c'est la course aux armements. Des alliances se créent entre les différents pays :
 - la triple alliance : Allemagne / Autriche-Hongrie / Italie
 - la triple entente : France / Royaume-Uni / Russie
- C'est pourquoi lorsque l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie suite à la mort de François-Ferdinand, c'est toute l'Europe dont la France qui se retrouve précipitée dans la guerre.

Le déroulement

- La guerre commence le 28 juillet 1914. Rapidement la guerre s'enlise. Les armées créent des tranchées depuis lesquelles elles attaquent l'ennemi. Les conditions de vie dans ces tranchées sont difficiles : on y est à l'étroit, à la merci du vent et de la pluie, les conditions d'hygiène sont déplorables. Les soldats ne peuvent guère se laver et se raser, c'est pourquoi on les appelle « les poilus ». En 1917, avec l'entrée en guerre auprès de la France et du Royaume-Uni, des Etats-Unis, tout s'accélère. L'Allemagne est forcée de capituler et l'armistice est signée le 11 novembre 1918.

Les conséquences

Les conséquences de la première guerre mondiale sont dévastatrices pour l'Europe. Les États-Unis sont désormais la première puissance mondiale, 9 millions de personnes ont perdu la vie et des millions d'autres sont blessées. Les frontières de l'Europe sont fortement remodelées afin d'affaiblir l'Allemagne et l'Autriche. De nouveaux pays voient le jour : Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Estonie, Lettonie, Lituanie. L'empire austro-hongrois est fortement rétréci et l'Autriche et la Hongrie forment désormais 2 états distincts. La France récupère l'Alsace et la Lorraine perdues en 1870. L'Allemagne doit payer des réparations, voit son territoire coupé en deux et a l'interdiction de se remilitariser. Ces conditions ne sont pas acceptées par les Allemands et cela va engendrer un désir de vengeance.

La bataille de Verdun

La voie sacrée

Nos dessins

* de Poilus



* de la bataille

Nos lettres de Poilus



La voie sacrée

- L'armée allemande organise un plan pour percer le front français sur Verdun. La ville se trouve près des usines d'obus et des voies de chemin de fer.

Pour résister aux attaques allemandes, le commandement français réorganise la défense, renforce l'artillerie et réarme les forts. Les troupes se relaient. Le Général Pétain impose le ravitaillement par route et par le chemin de fer. Mais les voies ferrées sont sous les tirs des Allemands. Seule la route qui part de Bar-Le-Duc vers Verdun est relativement protégée des bombardements ennemis.

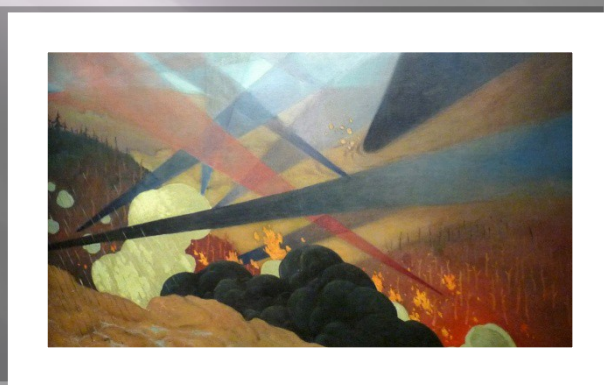
- Il est décidé alors de constituer une file ininterrompue de camions pour alimenter la bataille de troupes fraîches et de munitions. Avec le dégel, la route devient impraticable. Le Général Pétain donne un ordre simple pour poursuivre la Noria : la remise en état de la route ne doit jamais s'arrêter.
- Cette route est entrée dans l'histoire.

Ici notre maquette de cette voie sacrée...



Un tableau du champ de bataille

Après avoir étudié le tableau de Félix Vallotton voici nos créations...



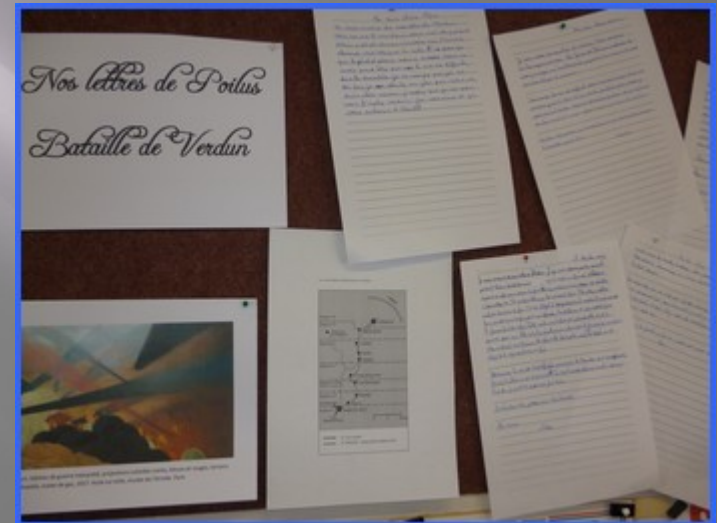
Nos dessins de Poilus



Lettres de Poilus

Nous avons lu des lettres de Poilus ...

et avons écrit nos propres
lettres : nouvelles du front, Verdun...



La 10^e le 21/3
Mon cher frère.

CARTE POSTALE

CORRESPONDANCE

ADRESSE

un grand
M.
Nous avons reçu avec plaisir la lettre ou tu
nous dis que tu as pu te confesser, car comme je vois
tu as tout le temps été face à l'ennemi sans que tu
nous aies jamais rien dit. Je sais à peu près ce que tu as écrit
à M. Martinon quand même, que il nous l'a pas fait voir.
La maman a ne s'en fait pas trop. elle accepte encore toutes
ses peines avec un grand courage. Les temps sont bien durs
grand même. Jusqu'à maintenant. ça allait encore, mais
maintenant que le beau temps vient et qu'on voit toujours
partir du monde, ça ne fait pas beaucoup plaisir. Behoit
est parti jeudi. Ton ne s'actuallement à. Nevers sans
mieux en savoir. Francis Pilaton. ça ta frère & il est à l'ho-
pital à Nogent le rotrou. Je t'embrasse une lettre mardi
Un bon baiser de ton frère Claude

Carte postale de L'Etrat écrite par Claude Murat à son frère déjà à la guerre.

Ma très chère Mère,

Voici maintenant six mois que nous sommes partis du village pour nous rendre à Verdun. Je vais bien, mais la vie est difficile. Il n'a pas fait beau et il pleut encore, je suis déjà fatigué et angoissé. Le Commandant ne veut pas qu'on recule alors nous sommes obligés d'y aller.

Je me suis lavé environ deux fois et rasé une fois. C'est vraiment difficile mais j'espère que je reviendrai, je n'ai que quelques blessures, ne t'inquiète pas.

Le Général a dit qu'il fallait que quelqu'un reste dans la tranchée pour surveiller: les soldats ne doivent pas revenir sinon il faut les tuer: on ne recule pas. On se met prêt à partir au cas où il y aurait une bombe. Des munitions arrivent et repartent tout le temps. Il y a du gel sur la route. On la prend car les Allemands ont attaqué les voies ferrées. Grâce à cette route en mauvais état nous pouvons toujours apporter les munitions.

Bon soir, car nous devons repartir.

Antoine

Etude du livret militaire

- Présentation du soldat Claude Murat
- Rencontre avec sa belle-fille

A vintage studio portrait of a young man, likely from the late 19th or early 20th century. He is dressed in a dark, formal military-style uniform, featuring a high collar, a peaked cap, and a double-breasted jacket with prominent brass buttons. He stands with a formal posture, his right hand resting on the top rail of a small, ornate wooden stool. The background is a classic studio backdrop, depicting a classical architectural scene with columns and a pediment. The overall tone of the photograph is sepia, indicating its age.

[illegible]

Nom :

Murat

Prénoms :

Claude Fleury

Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

1307

Classe
de mobilisation :

1910

ÉTAT CIVIL.

Né le

6 août 1896

à

l'Etat

canton

de

St-Béand

département de

la Loire

résident

à

l'Etat

canton de

St-Béand

département

de

la Loire

profession de

Cultivateur

i)

fils de

feu Marcellin

et de

Jilbert Marie Louise

domiciliés

à

l'Etat

canton de

St-Béand

département de

la Loire

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux

Châtains

Yeux

bleus

Front

décauré

Nez

moyen

Visage

ovale

Renseignements physiologiques

complémentaires :

Taille : 1 mètre

66

centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre

centimètres

Marques particulières :

Degré d'instruction

3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n°

94

de la liste du canton de

St-Béand

Classé dans la

1^{re}

partie de la liste en 1915

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au
CONTRÔLE
spécialMATRICULE
ou au
répartiteur

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Service armé — a obtenu du Général Com^{te} la sub^{or} de Montbrison
 Du 31 Mars 1915, un sursis d'arrivée de 15 jours pour "Intérêts
 de famille". — Du 22 Avril 1915, un 2^{im} sursis d'arrivée de 15
 jours pour "intérêts de famille". —

Incorporé au 14^e Section d'Infirmiers militaires à **LYON**
 à compter du 9 Avril 1915

Arrivé au corps le 10 Mai 1915.

Passé au 140^e Rég^t d'Infanterie le 3 décembre 1915

Disparu le 7 décembre 1916 à Seron cote 304. fait pri-
 sonnier et interné à Gießen Papatue le

Certificat de bonne conduite (Accordé)

Envoyé en congé illimité de démobilisation

8^e échelon le 29/8 1919 par le 16^e Régiment

Inf^a Se retire à **L'Est**

Rattaché à la Classe de mobilisation 1914 le 20 septembre 1926

comme père de 1 enfant vivants (Article 33 de la loi du 1^{er} Avril 1924)

Rattaché à la Classe de mobilisation 1912 le 12 septembre 1928

comme père de 2 enfants vivants (Article 33 de la loi du 1^{er} Avril 1924)

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

SANS AFFECTATION 1 MAI 1929

Affecté au C.M.I. 131 (maintien de l'ordre) le 15 Avril 1935 - Intron du 13^e C.H.
n° 323 J.M.A. du 30-1-1935 -

Passé à la classe de mobilisation 1910 père de 3 enfants

(Art. 58 de la loi du 11 mai 1928)

Affecté au Centre Mobilisateur d'Infé 131 (Rég^e Régional) le 15-1-1938
SANS AFFECTATION 5 JANV 1939

PÉRIOD.

(Supplémentaires)

Spéciales aux hommes du service de { Du au
garde des voies de communication { Du au

Nom :

Mourat

Prénoms :

Antoine

Surnoms :

Numéro matricule
du recrutement :

603

Classe
de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 7 décembre 1892, à L'Ékrat, canton

de S-Béand, département de la Loire, résidant

à L'Ékrat, canton de S-Béand, département

de la Loire, profession de cultivateur,

fils de Jean Marcellin et de Gilbert Marie Louise, domiciliés

à L'Ékrat, canton de S-Béand, département de la Loire

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux : chatain

Yeux : bleu

Inclinaison :

Front, Hauteur : haut

Largeur :

Dos :

Base : moyen

Nez... Hauteur :

Saillie :

Largeur :

Visage : rond

Renseignements
physionomiques
complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.

Taille rectifiée : 1 m. cent.

Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 103 de la liste du canton de St-Vérand

Classé dans la 5^e partie de la liste en 1913.

Classé dans la 1^e partie de la liste en 1914.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Adjoint à un an en 1913 pour "faiblesse (somnolence)".

Reconnu Bon service arme en 1914.

Incorporé au 41^e Régiment d'Infanterie à ROMANS

à compter du 10 septembre 1914

Occis à l'ennemi le 23 Octobre 1917. Décès constaté le 23-10-17 sur le champ de bataille du secteur de Laffaux. Inhumé au Cimetière de Grégny (Aisne)

Servant de 1914 payé le 20-2-18 à la mère de ce militaire décédé.

CORPS D'AFFECTATION.

NUMÉROS

au
CONTRÔLE
spécial.

MATRICULE
ou au
répertoire.

Armée
active.

Disponibilité et réserve
de l'armée active.

Armée territoriale
et sa réserve.

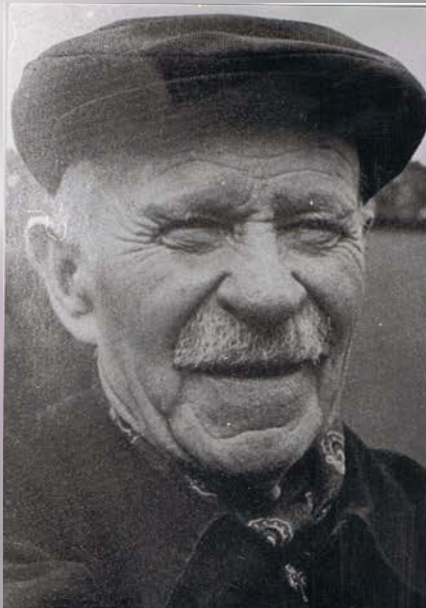
41^e Régiment d'Infanterie

6163

PCP

Rencontre avec sa belle-fille

La grand-mère de Margaux est venue dans notre classe pour nous parler de son beau-père : Claude Murat, l'arrière-grand-père de notre camarade Margaux. Voici ce qu'elle nous a raconté à propos de lui :



L'arrière grand-père de Margaux était né le 6 août 1896 dans la maison où Margaux habite en ce moment. Il avait donc 18 ans quand la guerre a été déclarée. Comme il avait un frère de 4 ans, Antoine, plus âgé que lui, celui-ci est parti au début et a été tué le 23 octobre 1917 (sur le secteur de Laffaux). Claude a été incorporé dans l'armée avant d'avoir 20 ans. Après avoir été formé au métier de la guerre 2 ou 3 mois à Lyon, il a été envoyé au front. Il a « fêté » ses 20 ans à Verdun. Je ne peux pas vous dire exactement quand il a été fait prisonnier mais en juillet 1917 il y était déjà .

Quand on était fait prisonnier on était désarmé. Il avait un peu honte de s'être fait prendre et de ne plus combattre. Pendant qu'il était au front je ne pense pas qu'il ait été blessé (il n'en jamais parlé) il n'a pas fait la guerre très longtemps. Avant de partir il était paysan et c'est sa maman et sa sœur qui ont continué le travail de la ferme (son papa était mort en 1909).

À son retour, il a repris son travail après s'être un peu reposé et surtout nourri , car dans le camp de prisonnier où il était, ils avaient très peu à manger. Il fallait que leurs familles leur envoient des colis de nourriture . Claude réclamait surtout des pâtes, du lait concentré et même du savon...des choses qui pouvaient attendre sans s'abîmer pendant 3 semaines, 1 mois ou même plus. Ces colis, ils se les partageaient entre copains. Claude était dans le 340^{ème} régiment d'infanterie. L'armée mettait dans l'infanterie beaucoup de jeunes des campagnes. C'est dans ces régiments qu'il y a eu le plus de morts. Dans les tranchées, ils avaient tous peur. Ils vivaient dehors par tous les temps « pluie, froid, neige ». On leur donnait de l'alcool à boire pour les « saouler » un peu avant d'aller à l'attaque.

Claude devait certainement avoir des copains mais je n'en ai connu aucun. Il n'avait pas envie de partir à la guerre, mais il fallait y aller quand même. Comme tous les soldats, il avait de la haine pour les Allemands qui étaient l'ennemi. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup pactisé avec les soldats allemands. En étant prisonnier, il craignait moins de se faire tuer mais il se sentait inutile. Il était employé à faire le terrassier pour créer une route. Quand les gardiens les surveillaient , ils travaillaient un peu mais si on ne les regardait plus ils ne faisaient rien. Par contre, ils mangeaient très mal et avaient froid dans leurs baraquements. Pour passer le temps, ils jouaient aux cartes ou aux dames. Certains recevaient des livres ils se les prêtaient. Un jour avant l'armistice, les gardes étaient moins sévères et ils n'ont pas été très surpris quand on les a libérés. Claude est passé par la Suisse pour rentrer en France , il a été gardé et soigné quelques jours avant de reprendre la vie civile où il a repris son travail à la ferme. En 1925, il s'est marié ; il a été papa de trois enfants : deux garçons et une fille. Son épouse est morte en 1987 et lui en 1991. Il allait avoir 95 ans. »

Des photos

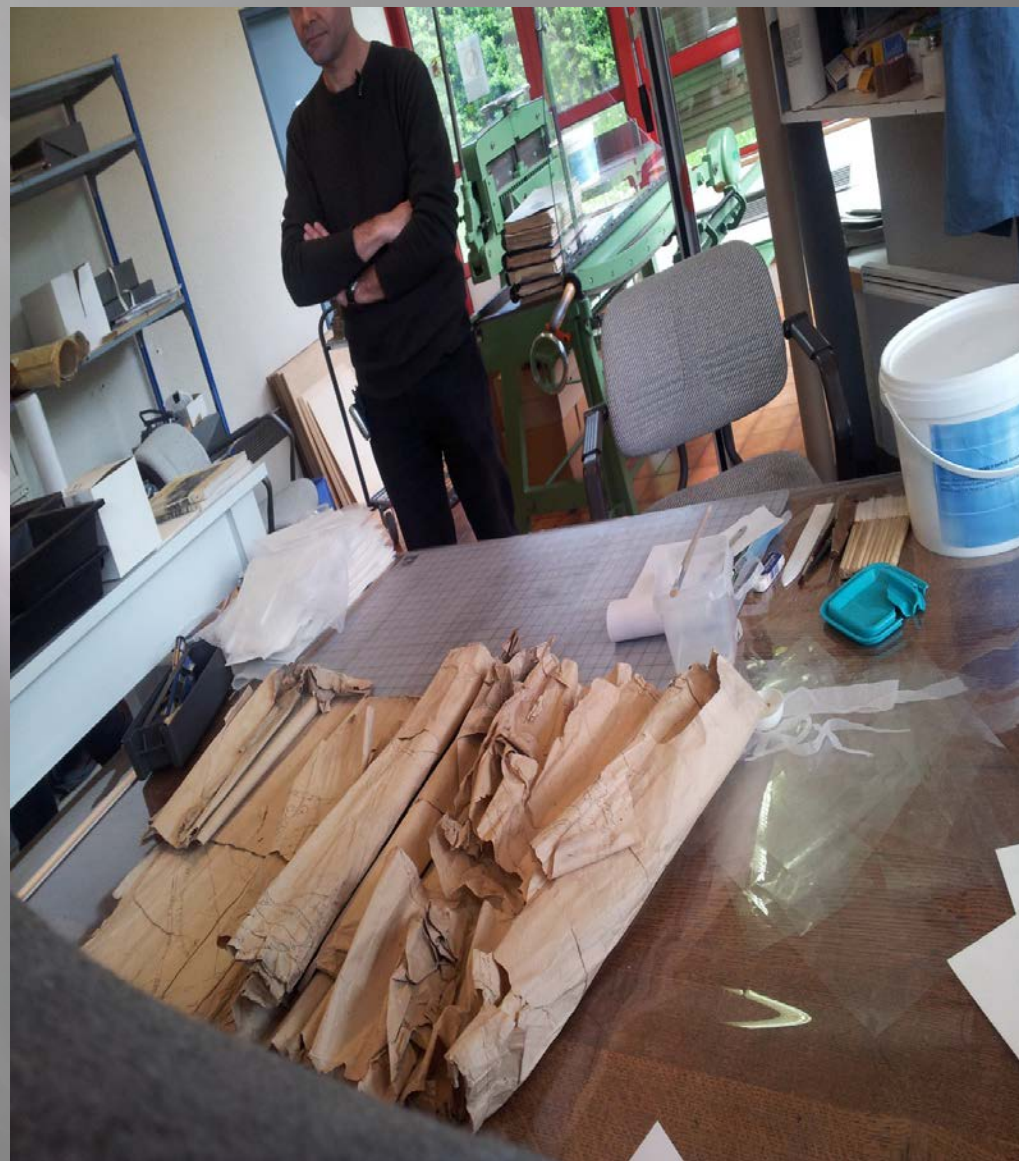
Visite aux archives départementales



Recherche sur les soldats à partir des archives en ligne



Des allées immenses de classement



La salle de restauration des documents

Exposition d'objets et photos apportés par la famille de Margaux et par Dominique Triollier (enseignante dans notre école : son grand-père a lui aussi fait la première guerre mondiale).

